

**THIOPHANATE-METHYL WG 70 W****U---****1/8**Version 1 / B  
102000003259Date de révision: 05.10.2006  
Date d'impression: 24.01.2012**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	THIOPHANATE-METHYL WG 70 W	U---
Code du produit (UVP)	05947537	
Utilisation	fongicide	
Société	Bayer CropScience SA-NV J.E. Mommaertslaan 14 1831 Diegem (Machelen) Belgique	
Téléphone	+32(0)2/535 63 11 (8:00h à 17:00h)	
Téléfax	+32(0)2/534 35 76	
Téléphone en cas d'urgence	Bayer Antwerpen NV +32(0)35/403 070 (après 17:00h et avant 8:00h)	
Centre Anti-Poison	+32(0)70/245 245	

**2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****Nature chimique**Granulés à disperser dans l'eau (WG)  
Thiophanate-méthyl 70%**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS / No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration [%]
Thiophanate-méthyl	23564-05-8 245-740-7	Xn, N	R20, R43, R50/53, R68	70,00

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS****Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Nocif par inhalation.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Possibilité d'effets irréversibles.

**4. PREMIERS SECOURS****Conseils généraux**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

**Inhalation**

Mettre la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**THIOPHANATE-METHYL WG 70 W****U---****2/8**Version 1 / B  
102000003259Date de révision: 05.10.2006  
Date d'impression: 24.01.2012**Contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Ingestion**

Garder la personne au calme. Appeler un médecin. Rincer la bouche. Provoquez le vomissement, seulement si : 1. le patient est parfaitement conscient, 2. aucune aide médicale n'est rapidement disponible, 3. l'équivalent d'une cuiller à soupe a été ingérée, et 4. l'ingestion remonte à moins d'une heure. (Le vomi ne doit pas pénétrer dans les voies respiratoires.)

**Avis aux médecins****Symptômes**

Local: Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses., sensibilisation

**Symptômes**

Systémique : Aucun symptôme connu à ce jour.

**Risques**

Bien qu'étant un carbamate, ce produit n'est PAS un inhibiteur de cholinestérase.  
NE PAS confondre avec des composés organo-phosphorés !

**Traitement**

Traitement local :  
Traitement initial : symptomatique.

**Traitement**

Traitement systémique :  
En cas d'ingestion de quantités importantes, prenez les mesures suivantes :  
Lavage gastrique avec du charbon actif, et, le cas échéant, traitement ultérieur.  
Surveillance de la numération globulaire.  
Il n'existe pas d'antidote spécifique.  
Guérison spontanée.

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyen d'extinction approprié**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

jet d'eau à grand débit

**Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**Information supplémentaire**

Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau. Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression.  
Si possible endiguer les eaux d'extinction avec du sable ou de la terre.

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**THIOPHANATE-METHYL WG 70 W****U---****3/8**Version 1 / B  
102000003259Date de révision: 05.10.2006  
Date d'impression: 24.01.2012**Précautions individuelles**

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.  
Eviter toute formation de poussière.  
Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.  
Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'intervention sur un déversement de produit.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**Méthodes de nettoyage**

Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau.

**Conseils supplémentaires**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir chapitre 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.  
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.  
Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger

Pas de mesures de précautions spécifiques requises pour la manipulation d'emballages non ouverts; suivre les recommandations habituelles.  
Éviter la formation de poussière.  
Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Pendant la manipulation du produit, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.  
Protéger de la chaleur.  
Éviter une exposition directe au soleil.  
Protéger de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Stabilité au stockage

Autres données

Stocker à une température comprise entre 0 et 30 °C (au maximum 40 °C).

---

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire

Port d'un appareil respiratoire conforme à l'EN149FFP2 ou l'EN140P2.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors

**THIOPHANATE-METHYL WG 70 W****U---****4/8**Version 1 / B  
102000003259Date de révision: 05.10.2006  
Date d'impression: 24.01.2012

d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 3. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

**Mesures d'hygiène**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Enlever immédiatement les vêtements de protection imprégnés.  
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.  
Travailler dans des locaux bien ventilés.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Aspect**

Forme	granulés fluides à sec, dispersibles dans l'eau
Couleur	brun clair

**Données de sécurité**

Masse volumique apparente	env. 600 kg/m <sup>3</sup>
---------------------------	----------------------------

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières à éviter	Aucun(e).
Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées. Stable dans des conditions normales.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**THIOPHANATE-METHYL WG 70 W****U---****5/8**Version 1 / B  
102000003259Date de révision: 05.10.2006  
Date d'impression: 24.01.2012

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) 2.465 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (rat) > 0,025 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 2.000 mg/kg
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau. (lapin)
Irritation des yeux	Pas d'irritation des yeux. (lapin)
Sensibilisation	sensibilisant (lapin)

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Effets écotoxicologiques**

Toxicité pour le poisson	CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)) > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les daphnies	CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) 4,2 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	CE50 (Algues) > 26 mg/l Durée d'exposition: 96 h

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Produit**

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

**Emballages contaminés**

Récipients à rincer 3 fois.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

**Code d'élimination des déchets**

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID/ADNR**

No ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Code Danger	90
Description des marchandises	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (THIOPHANATE-METHYL MELANGE)

**THIOPHANATE-METHYL WG 70 W****U---****6/8**Version 1 / B  
102000003259Date de révision: 05.10.2006  
Date d'impression: 24.01.2012**IMDG**

No ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A , S-F
Polluant marin	Polluant marin
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (THIOPHANATE-METHYL MIXTURE )

**IATA**

No ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (THIOPHANATE-METHYL MIXTURE )

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Classement et étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.**

Classification:

Étiquetage selon les Directives CE

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Thiophanate-méthyl

Symbole(s)

Xn	Nocif
N	Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque

R20	Nocif par inhalation.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.

Phrase(s) S

S24	Éviter le contact avec la peau.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S37	Porter des gants appropriés.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**Classification et étiquetage suivant la législation belge et luxembourgeoise :**

Symbole(s)

Xn	Nocif
N	Dangereux pour l'environnement

**THIOPHANATE-METHYL WG 70 W****U---****7/8**Version 1 / B  
102000003259Date de révision: 05.10.2006  
Date d'impression: 24.01.2012

## Phrase(s) de risque

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.

## Phrase(s) S

S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23	Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## Étiquetage exceptionnel

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.  
Éviter le rejet dans l'environnement. Respecter les instructions sur l'étiquette.

## Information supplémentaire

Classement OMS: II (Modérément dangereux)

**Législation nationale**

Numéro d'agrément / 8666/B  
Belgique

Classe de toxicité (Belgique) B

**16. AUTRES INFORMATIONS****Autres informations**

Texte des phrases R mentionnées au chapitre 2:

R20	Nocif par inhalation.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions de la Directive 1991/155/CEE modifiée. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document.

Bayer CropScience

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément à la directive 2001/58/CE



**THIOPHANATE-METHYL WG 70 W**

**U---**

**8/8**

Version 1 / B  
102000003259

Date de révision: 05.10.2006  
Date d'impression: 24.01.2012

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.